

Une démarche portée par le Conseil de développement de la Métropole de Lyon

À LA RENCONTRE DES INITIATIVES DANS LES TERRITOIRES (économiques, urbaines, culturelles et sociales)

■ UN CONSTAT : vers une société de réseaux

Les mots-clefs de notre société semblent être aujourd'hui : la relation, les liens, les réseaux, le collaboratif.

Partout en France, et notamment dans les métropoles, des initiatives économiques, urbaines, culturelles et sociales naissent et se développent avec pour objectif de mettre en lien, de relier différents acteurs (privés, publics, associatifs ou citoyens) qui, en faisant réseaux, engagent dynamique et efficacité au profit de tous.

La démarche du Grand rendez-vous, initiée en 2016 par le Conseil de développement, nous a permis de commencer à identifier et à nous rapprocher de ces initiatives sur le territoire métropolitain. Nous avons ainsi pu constater :

- la propension des acteurs du territoire à s'être déjà mis en mouvement,
- leur envie de continuer à prendre pleinement leur part, d'agir et de co-construire,
- mais de manière moins isolée, plus en interconnaissance et interaction avec les autres.

■ NOTRE OBJECTIF : mettre en lumière de nouvelles initiatives, créer de l'interconnaissance au sein des bassins de vie de toute la Métropole

Notre objectif est à la fois :

- de continuer à découvrir de nouvelles initiatives, pas uniquement dans le centre, mais aussi dans l'ensemble de la Métropole.
- de repérer des initiatives qui explorent les nouveaux enjeux de notre société actuelle. Des initiatives qui seront les nouvelles pratiques de demain dans les territoires : les nouvelles formes d'entreprendre, d'apprendre, de consommer ainsi que les nouveaux modes de faire (public-privé).
- de les rencontrer pour contribuer à les faire connaître sur leur territoire, pour comprendre les conditions de leur développement (et peut-être les aider ainsi à progresser).
- d'analyser les spécificités territoriales, de mettre en liens les initiatives analogues ou complémentaires de différents territoires, et d'en promouvoir ainsi la diffusion car certaines d'entre elles peuvent contribuer à des améliorations pour toutes et tous.

■ NOTRE AMBITION

Montrer que ces initiatives peuvent être l'un des facteurs dynamisants (elles ne sont pas les seules) pour favoriser l'appropriation métropolitaine.

En outre, nos travaux pourraient favoriser la prise en compte dans les politiques métropolitaines des spécificités territoriales que nous aurons ressenties.

MIEUX COMPRENDRE CETTE DÉMARCHE

■ QUELLES SONT LES INITIATIVES VISÉES ?

- ➔ Elles peuvent provenir d'acteurs publics, d'entreprises, d'associations, de citoyens, de réseaux culturels ou éducatifs et de formation.
- ➔ Elles interviennent dans les champs suivants : Culture, Économie circulaire, Énergie, Affaires sociales-Santé-Économie du bien vieillir, Insertion-Formation, Habiter-Mobilité.
- ➔ Elles devront être :
 - Des initiatives menées sur le territoire métropolitain et qui **concourent aux transformations de la société**
 - Des initiatives «**émmergeantes**» et «**prometteuses**» (ni une initiative déjà connue et reconnue, ni une «simple» idée) et qui sortent du fonctionnement traditionnel du porteur de projet
 - Des initiatives qui ne sont pas mises en œuvre par un seul acteur, mais dans le cadre d'un **partenariat entre plusieurs acteurs** (publics, privés, associatifs, citoyens)
 - Des initiatives économiques, urbaines, sociales, culturelles portées par **des acteurs «agissants»**, et mobilisant des habitants du territoire.

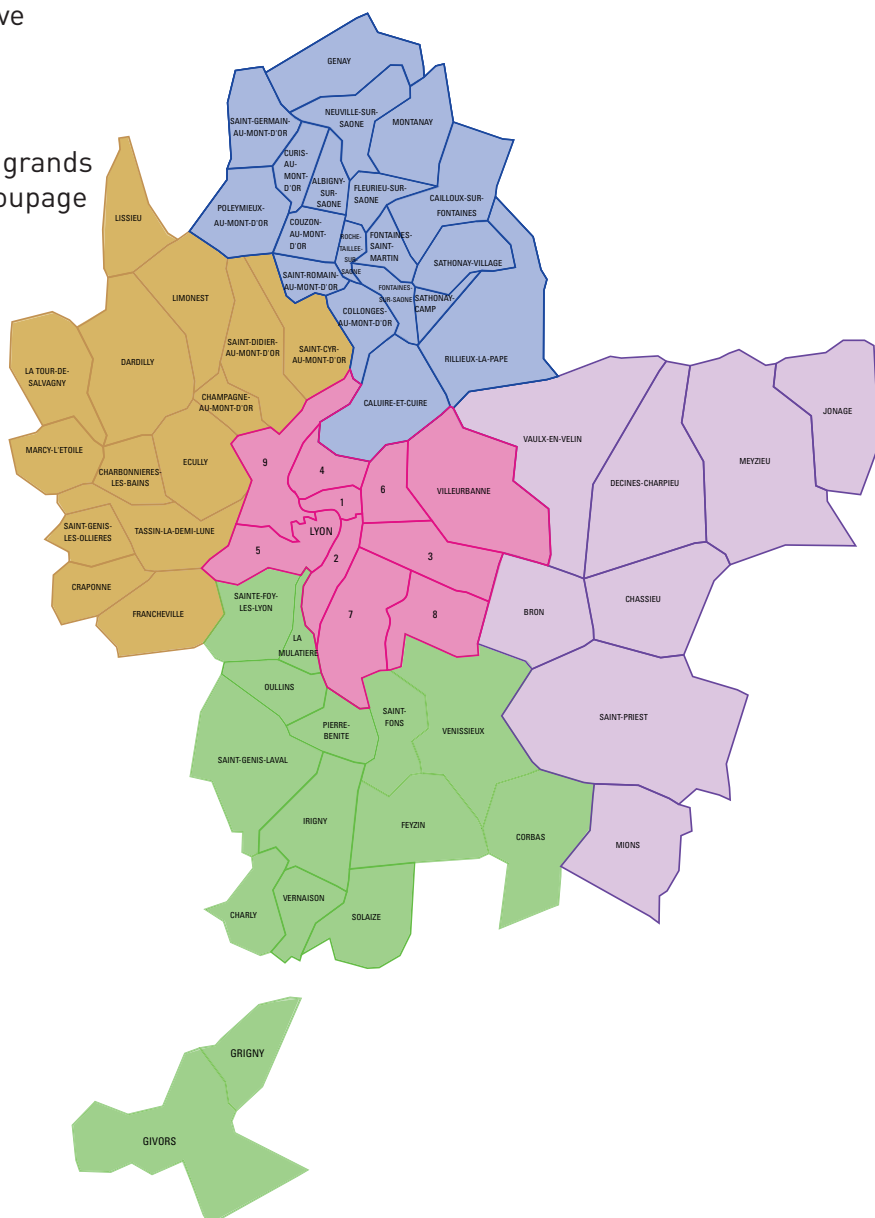
Des exemples :

- Associatif : pas la mission principale d'Emmaüs mais l'initiative Emmaüs Connect
- Privé : bureau du Pôle Emploi au cœur de la Z.I. de Meyzieu
- Public : plateforme Territoriale d'Appui Pascaline Lyon-Est
- Citoyen : familles à alimentation positive

■ SUR QUELS TERRITOIRES ?

Cette démarche sera organisée dans **5** grands territoires de la Métropole, selon le découpage géographique suivant :

- Secteur Nord
- Secteur Est
- Secteur Sud
- Secteur Ouest
- Lyon / Villeurbanne



■ UNE DÉMARCHE EN 4 PHASES





UNE DÉMARCHE PORTÉE PAR LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTROPOLE DE LYON

■ Une instance indépendante composée de 200 membres bénévoles

Le Conseil de développement est une instance consultative instituée à la Métropole par la délibération du 11 mai 2015. C'est un lieu de dialogue et de réflexion pour construire collectivement des propositions sur les politiques publiques. Il s'agit d'un espace de travail indépendant, accueillant et ouvert.

Nous sommes donc 200 membres regroupant des acteurs de la société civile organisée et des citoyens volontaires.

Notre premier rôle, selon la loi, est d'éclairer la Métropole sur les évolutions sociétales à prendre en compte par nos avis et propositions fondées sur notre vécu et nos connaissances.

■ Une démarche dans la poursuite de notre deuxième rôle de croisement des engagements civiques

Au sein de la Métropole de Lyon, nous sommes en outre dotés d'un second rôle : croiser les engagements civiques, relier des acteurs qui œuvrent dans des champs complémentaires sans se connaître.

Depuis 3 ans, conscients que les groupes sociaux ou économiques vivent trop en silos, nous nous efforçons de faire se rencontrer différents acteurs (privés, publics, associatifs, citoyens) afin que par l'échange, ils puissent stimuler la dynamique et l'efficacité de leurs initiatives au profit de tous.

■ Une ouverture sur la société civile

Nous avons ainsi expérimenté à partir de 2015 une voie originale : s'appuyer sur le vécu des habitants pour construire nos préconisations et nos interpellations. Aussi, nous associons dans toutes nos contributions tous les acteurs qui pratiquent et qui vivent les sujets que nous étudions, au-delà des membres du Conseil de développement. [Cf. notre site www.cdd.millenaire3.com]

Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous contacter à cette adresse : conseildedeveloppement@grandlyon.com